

# Conseil Municipal du 5 octobre 2024

## Ordre du jour

### Désignation du secrétaire de séance

**POINT n° 1** **Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 19 juin 2024**

**POINT n° 2** **Affaires sports, loisirs et vie associative**

2a- Attribution de subventions à l'OSL pour les animations hiver et été 2024 et au club des Archers de la Thur pour la location de la salle de sport du Collège Rémy Faesch

Présentation du rapport d'activité 2023 de Territoire d'Énergie Alsace

**POINT n° 3** **Centre Communal d'Action Sociale**

Présentation du rapport d'activité 2023 du CCAS

**POINT n° 4** **Affaires générales**

4a- Modification de la délibération portant délégation de pouvoir au Maire

Présentation du rapport d'activité 2023 du Pays Thur Doller

Présentation des nouvelles modalités de suivi du Radon

**POINT n° 5** **Affaires intercommunales**

Présentation du rapport annuel de la CCTC sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

**POINT n° 6** **Affaires financières**

6a- Admissions en non-valeur

**POINT n° 7** **Affaires de personnel**

7a- Mise à jour du tableau des effectifs

**POINT n° 8** **Affaires techniques et d'urbanisme**

8a- Attribution d'une subvention exceptionnelle pour les travaux de toiture de la Maison Penchée située 9 rue de la Halle

8b- Approbation de la modification de la délibération n° 5c du 19 juin 2024 portant sur l'acquisition d'une parcelle de terrain en vue de finaliser l'élargissement de la rue de la Carrière

8c- Attribution de deux subventions dans le cadre de la politique de soutien à l'opération de ravalement des façades

8d- Approbation de l'avenant n° 3 avec CITIVIA SPL pour prolonger le traité de concession d'aménagement de la ZAC du Blosen

8e- Attribution des marchés pour le nettoyage des bâtiments communaux

**POINT n° 9 Affaires éducation, enfance et jeunesse**

9a- Attribution d'une subvention complémentaire au Centre Socioculturel du Pays de Thann et signature de l'avenant n° 3 à la Convention Pluriannuelle d'Objectifs et de Financement

**POINT n° 10 Affaires culturelles, culturelles et devoir de mémoire**

10a- Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'Association pour le Rayonnement des Orgues de la Collégiale

**POINT n° 11 Affaires forestières, environnementales, commerce, Petites Villes de Demain, OPAH- RU et démocratie participative**

11a- Approbation de l'adhésion à divers dispositifs liés à la thématique des déchets  
Présentation du rapport d'activité 2023 de Rivières de Haute-Alsace

**POINT N° 12 Décisions du Maire**

**POINT n° 13 Communications**

Lettres de remerciements